

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 17 avril 2023

Le Conseil a décidé

d'adjuger la remise en état d'un secteur de canalisations sur le quai à l'entreprise Aitv SA pour une somme de Fr.5'147.45.

d'adjuger l'étude de l'inventaire du patrimoine bâti de la commune à l'entreprise O & C Architecte SA à Monthey pour la somme de Fr.32'150.00 HT.

d'accepter un devis de l'entreprise "Les Jardins de Magali Sàrl" pour le fleurissement du village pour un montant de Fr.5'588.35.

d'adjuger l'abattage d'arbres jugés dangereux en travers de la route forestière "Pré Bollin et Frita" à l'entreprise Christophe Grept pour une somme de Fr 2'154.00 TTC.

d'autoriser l'association Chablais Léman Sport à traverser le territoire communal à l'occasion de leur course cycliste du 23 juillet 2023.

